

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

dossier n°PC07141923E0015M01

date de dépôt : 06/08/2024
demandeur : ESS Croix Rouge Française
représentée par M. PICHOL Noel
pour : Mise en conformité ERP et PMR du bâtiment
adresse terrain : 22 Route de Chalon
71330 Saint-Germain-du-Bois

Le Maire
à
ESS Croix Rouge Française
représentée par M. PICHOL Noel
22 Route de Chalon
71330 Saint-Germain-du-Bois

Monsieur,

Vous avez déposé le 06/08/2024 une demande de permis de construire pour la mise en conformité ERP et PMR du bâtiment sur un terrain situé 22 Route de Chalon, 71330 Saint-Germain-du-Bois.

Par courrier en date du 29/08/2024, vous demandez l'annulation des demandes de permis de construire n°07141923E0015M01 et d'autorisation de travaux n°07141924E0004.

Je vous confirme que vos dossiers, suite à cette demande, sont classés SANS SUITE à compter de ce jour.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

30 AOUT 2024

Fait à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, le

Le Maire,

Mis en ligne le :

04 SEP. 2024




Nadine ROBELIN